Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025



REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT PYRENEES-ORIENTALES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°40/2025

Séance Ordinaire du 19 novembre 2025

Nombre de membres En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : FONT Marie-José

<u>Présents</u>: DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, DURAND Christophe, FONT Marie-José, HAMMOUDA Jeannine, PLA Michelle, POMPA Jean-Antoine,

ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri, STEPPE Virginie

Absents excusés: GHIRELLO Jean-Louis, JAMMES Francis

Procuration: GHIRELLO Jean-Louis à HAMMOUDA Jeannine, JAMMES Francis à POMPA Jean-

Antoine

Date de la convocation : 12 novembre 2025

OBJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE - AIDE A L'INVESTISSEMENT A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRENEES ORIENTALES : CONSTRUCTION D'UNE CRECHE

Classement issu de la nomenclature « ACTES » 7.5.1 Demandes de subventions par la collectivité

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de construction de la crèche.

Le coût des travaux et des équipements (honoraires compris) est estimé à 665 068,16 euros HT.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du plan de financement prévisionnel de l'opération, comprenant les aides publiques (CAF, Département, DETR) et l'autofinancement.

| <u>DEPENSES</u> | MONTANT HT | RECETTES | MONTANT HT |
|-----------------------------------|---------------|-------------------|---------------|
| Travaux | 581 224.16 € | Aides Publiques : | |
| Honoraires de Maitrise d'œuvre | 48 000.00 € | CAF | 225 000.00 € |
| Taux de rémunération | 12 % | Département | 127 000.00 € |
| Etudes | 850.00 € | DETR | 127 000.00 € |
| Equipements | 34 994.00 | | |
| | | Autofinancement : | 186 068.16 € |
| TOTAL HT | 665 068.16 € | TOTAL HT | 665 068.16 € |

Il propose à l'Assemblée de présenter un dossier de demande d'aide financière – Aide à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Orientales.

Le Conseil Municipal,

Ouï les propos de son Président et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 20/11/2025

Reçu en préfecture le 20/11/2025

Le Maire

Alain DARIO

Publié le



ID: 066-216601385-20251119-D402025-DE

APPROUVE à l'unanimité le projet de construction d'une crèche à hauteur de 665 068,16 € et la demande d'aide financière – aide à l'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Orientales pour sa construction ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

La secrétaire de séance

Délibération mise en ligne sur le site internet de la commune https://mairie-peyrestortes.fr/ le

La convocation du Conseil Municipal a été affichée et la liste des délibérations de la séance a été publiée.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr